

Dans un collège d'Aubervilliers, plus un sou dès la rentrée

Le Monde.fr | 15.09.2012 à 12h03

Par Séverin Graveleau

Au collège Rosa-Luxemburg d'Aubervilliers (Seine-Saint-Denis), la rentrée scolaire rime avec galère financière. Vendredi 7 septembre, trois jours après la rentrée, les personnels ont cessé le travail. La raison de leur colère n'était pas le manque de postes de professeurs, mais la situation financière catastrophique de leur établissement et la dette de 220 000 euros laissée par l'ancienne direction.

"Certains profs ont commencé leurs cours sans même avoir de manuels pour les élèves, explique Séverine Labarre, professeur de français et déléguée syndicale SNES. Voyages, sorties culturelles et sportives... tous nos projets pédagogiques sont en "stand-by" faute de moyens et de trésorerie. Un comble, dans un établissement classé ZEP, Eclair et RAR." Les quelques subventions obtenues d'arrache-pied ont finalement servi à payer des factures impayées, *"les collègues de SVT sont allés jusqu'à quémander des têtes de poissons au marché afin de pouvoir faire des expérimentations avec les élèves dans les labos"*, ajoute une autre enseignante. Un régime sec qui dure depuis un an, depuis que la nouvelle équipe de direction a découvert le trou dans la comptabilité.

L'équipe enseignante demande au conseil général, financeur du collège (hors enseignements), et au rectorat de l'académie de prendre leurs responsabilités. Ni l'un ni l'autre ne se sont alarmés, pendant cinq ans, de ne pas recevoir les bilans de l'agent comptable du collège. Par la bouche de son vice-président (PS) chargé de l'éducation, Mathieu Hanotin, le conseil général prévient: *"La situation est inédite, sur le département et probablement ailleurs. Nous n'allons pas éponger cette dette sans regarder comment on en est arrivé là."*

C'est la question qui hante les salles de classe de Rosa-Luxemburg depuis plusieurs mois: comment un agent comptable, redevable sur ses deniers personnels, a-t-il pu engranger plus de 220 000 euros de frais impayés, soit le budget de fonctionnement d'une année? Côté éducation nationale, la discrétion est de mise. Un audit lancé en février par le rectorat, et dont les résultats ne devraient pas être rendus publics, au grand dam des enseignants, écarterait toute idée de malversation de la part du fonctionnaire d'Etat. Tout juste parle-t-on des *"difficultés financières rencontrées par l'équipe dirigeante"*, selon le rectorat.

AVANCE EXCEPTIONNELLE

Une hypothèse circule pourtant : le collège aurait signé pendant cinq ans de nombreux contrats surfacturés par des prestataires de fournitures et d'équipements. Ce sont ces derniers que le conseil général va rencontrer prochainement pour explorer tous les recours juridiques possibles et peut-être récupérer une partie des dépenses engagées ou restantes. En attendant, les élus du département se sont engagés à voter à la fin du mois une avance exceptionnelle de trésorerie de 60 000 euros. Le rectorat s'est, lui, engagé à se charger du problème des manuels scolaires manquants et va créer un poste d'assistant pédagogique. *"Des réponses tardives et non pérennes"*, selon les professeurs. Lettre ouverte au ministère, pétition et occupation nocturne du collège ont été décidées jeudi 13 septembre lors d'une nouvelle journée de mobilisation.

"Nous sommes dans une des failles de la loi de décentralisation de 2004, selon Mathieu Hanotin. Pendant cinq ans, le département a fait sa dotation au collège Rosa-Luxemburg, puis demandé les comptes financiers pour voir comment l'argent était utilisé. Mais rien ne nous a été envoyé par l'agent comptable. Rien ne l'y obligeait. Nous avons la compétence, sans le pouvoir de contrôle."

Séverin Graveleau